

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 19

Absents : 7

- dont suppléé : 0

- dont représentés : 7

Votants : 26

- dont « pour » : 26

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le trente juillet à 16 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-quatre juillet deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, JACQUES Elisabeth, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, GARNIER Louis Gabriel, OLIVERO Albert (*départ après la question n°38*), FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, GASTON Arnaud et FERRON Jean.

EXCUSES : Mme BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à Mme BALLADUR Clarisse, MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, GARCIER-RICHAUD Hélène ayant donné pouvoir à Mme REYNAUD Sandra, Mme OCCELLI Chloé ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques, Mme OKROGLIC Dominique ayant donné pouvoir à Mme BARDIN Régine, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence et M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BALLADUR Clarisse.

Délibération n° 2020/73

OBJET : REGIE UBAYE SKI : ETALEMENT SUR PLUSIEURS EXERCICES DE L'INDEMNITE DE RENEGOCIATION DE LA DETTE CORRESPONDANT A UN EMPRUNT CONTRACTE AUPRES DE LA CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE D'AZUR.

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT que par délibération n°2020/14 du 27 février 2020, la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » a réaménagé l'emprunt n°006 001 007 047 contracté auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur ;

CONSIDERANT que les caractéristiques de cette opération de réaménagement sont les suivantes :

Référence de l'Emprunt	006 001 007 047
Durée résiduelle au 27.02.2020	13 ans
Ancien Taux	2.4160 %
Capital refinancé	3 599 848.87 €
Indemnité actuarielle	150 000.00 €
Total refinancé	3 749 848.87 €
Nouveau Taux	0.92 %
Durée résiduelle au 01.01.2021	12 ans

CONSIDERANT que l'opération de réaménagement de cet emprunt a été effectuée au 27 février 2020, en intégrant l'indemnité actuarielle du prêt de refinancement à hauteur de 150 000 € ;

CONSIDERANT que, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 43, la CCVUSP est autorisée à étaler les indemnités actuarielles selon la durée pondérée restant à courir sur l'emprunt avant la renégociation ou sur la durée du nouvel emprunt si celle-ci est plus courte ;

CONSIDERANT qu'au vu de la durée du nouvel emprunt qui est inchangée, il est proposé d'étaler sur 12 ans, de 2021 à 2033, l'indemnité actuarielle d'un montant de **150 000 €** dans le cadre de l'opération de réaménagement de l'emprunt n° 006 001 007 047 ;

CONSIDERANT que les indemnités actuarielles doivent être imputées en dépenses de fonctionnement à l'article 6682 « autres charges financières » et transférées en investissement par le crédit du compte 796 « Transferts de Charges financières » et le débit du compte 4817 « Indemnités de renégociation de la dette » ;

CONSIDERANT que l'amortissement s'effectue alors par le débit du compte 6682 « dotations aux amortissements des charges financières à répartir » et le crédit du compte 4817 ;

Sur proposition de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, présidente,

Après délibéré,

- **AUTORISE** l'étalement des indemnités actuarielles capitalisées de **150 000 €** sur **12 ans** dans le cadre de l'opération de réaménagement de l'emprunt n° 006 001 007 047.
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires au budget Régie Ubaye ski à compter de 2020.

Ainsi fait et délibéré en séance les ~~jour~~ 30 ~~mois~~ juillet et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT



Séance du 30 Juillet 2020